

## **PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL**

### **Séance du 11 février 2020 à 18 heures**

### **Salle Sainte-Barbe - SÉLESTAT**

La séance a fait l'objet des mesures de publicité suivantes :

- convocation en date du 16 décembre 2019
- affichage au siège du syndicat mixte de la convocation et de l'ordre du jour

**Nombre de membres titulaires en exercice : 51**

**Sont présents : 33 membres (+ 5 pouvoirs d'absents excusés)**

#### **a) 29 membres titulaires**

Claude ABEL - Charles ANDREA - Patrick BARBIER - Marcel BAUER (*pouvoir de Jacques MEYER*) - Jean-Marc BURRUS (*pouvoir de Jean-Pierre HESTIN*) - Michèle CLAVER - Patrick DELSART (*pouvoir de Luc ADONETH*) - Paul DROUILLON - Robert ENGEL - André FRANTZ - Benoit HEINRICH - Sylvie HIRTZ - Philippe JAEGI - Serge JANUS (*pouvoir de Jean-Marc RIEBEL*) - Alex JEHL - Martin KLIPFEL - Bruno KUHN - Alain MEYER - Denis PETIT - Frédéric PFLIEGERSDOERFFER (*pouvoir de Christophe KNOBLOCH*) - Roland RENGERT - Marie-Christine SALBER - Philippe SCHEIBLING - Bernard SCHMITT - Sébastien SCHWOERER - Jean-Louis SIEGRIST - Olivier SOHLER - Jean-Claude SPIELMANN - Yvette WALSPURGER

#### **b) 4 délégués suppléants avec droit de vote**

Dominique HERRMANN - Agnès SEEWALD - Bernard WOLFF - Nicole ZEHNER

**Sont absents excusés (18) : (5 ont donné pouvoir à un membre présent)**

Denise ADOLF - Luc ADONETH (*pouvoir donné à Patrick DELSART*) - Francis ADRIAN - Gérard BERNARD - Denis DIGEL - Suzanne GOETTEMANN - Catherine GREIGERT - Vincent GRISS - Jean-Pierre HESTIN (*pouvoir donné à Jean-Marc BURRUS*) - Jean-Claude HILBERT - Denise KEMPF - Christophe KNOBLOCH (*pouvoir donné à Frédéric PFLIEGERSDOERFFER*) - Jacques MEYER (*pouvoir donné à Marcel BAUER*) - Jean-Pierre PIELA - Jean-Marc RIEBEL (*pouvoir donné à Serge JANUS*) - Claude RISCH - Willy SCHWANDER - Francis WEYH

**Sont absents (4) :**

Anne DESCHAMPS - Georges BLANKAERT - Pascal FEIL - Jean-Blaise LOOS

**Assistent également à la séance :**

Le président du conseil de développement territorial (sans droit de vote) : Claude ROLLIN

Deux représentants de la communauté de communes du CANTON D'ERSTEIN (sans droit de vote) : Marianne HORNY-GONIER et Claude SCHOETTEL

Le personnel du pôle d'équilibre territorial SÉLESTAT - ALSACE CENTRALE : Sandrine WOLLENBURGER et Jean-Philippe STREBLER.

**Séance du mardi 11 février 2020 à 18 heures - Salle Sainte-Barbe - SÉLESTAT**

**Monsieur Marcel BAUER**, président du PETER, accueille les membres du comité syndical et les remercie pour leur présence.

Constatant que le quorum était atteint, le Président déclare que le comité syndical du pôle d'équilibre territorial SÉLESTAT - ALSACE CENTRALE peut valablement délibérer et il ouvre la séance qui comporte seize points, dont douze ont fait l'objet de notes de synthèse adressées aux participants avant la séance, et dont deux points d'information :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance du comité syndical du 21 janvier 2020
3. Étude « *compétence mobilité du PETER* » : choix du prestataire et plan de financement
4. Défi « *Au boulot, j'y vais à vélo* » : convention avec l'association *Vélo et Mobilités Actives Grand Est*
5. Plan climat air énergie territorial : avancement de la démarche
6. Plan climat air énergie de l'Alsace centrale : solde de financement au titre du FEADER
7. Contrat d'objectif territorial Énergies renouvelables (CoT EnR) : candidature du PETER
8. Projet alimentaire territorial : poursuite du projet et convention avec la *Maison de la Nature*
9. Dispositif d'aide aux particuliers pour le diagnostic et l'accompagnement à la rénovation énergétique (*OKTAVE*)
10. EuroDistrict REGION FREIBURG - CENTRE ET SUD ALSACE : adhésion au groupement européen de coopération territoriale (GECT)
11. Arrêt du compte de gestion pour l'exercice budgétaire 2019
12. Adoption du compte administratif pour l'exercice 2019 et affectation des résultats
13. Adoption du budget primitif pour l'exercice budgétaire 2020
14. Convention avec l'agence d'urbanisme et de développement de l'agglomération strasbourgeoise (*ADEUS*)
15. Activités du conseil de développement territorial du PETER
16. Activités du PETER

Le Président  
du PETER

  
Marcel BAUER

Le Secrétaire  
de séance

  
Patrick BARBIER

**Séance du mardi 11 février 2020 à 18 heures**  
**Salle Sainte-Barbe - SÉLESTAT**

**Délibération n° 2020-II-11 : ARRÊT DU COMPTE DE GESTION**  
**POUR L'EXERCICE BUDGÉTAIRE 2019**

---

La trésorière du pôle d'équilibre territorial et rural SÉLESTAT ALSACE CENTRALE a établi le compte de gestion de l'exercice 2019 qui retrace l'ensemble des opérations comptables effectuées par le PETR au cours de l'exercice 2019. Ce compte correspond en tous points au compte administratif établi par le PETR et qu'il sera proposé d'adopter ensuite. Il fait apparaître les résultats suivants :

Résultats de l'exercice	excédent
fonctionnement	104 059,45 €
investissement	35 040,09 €
<b>solde global</b>	<b>139 099,54 €</b>

En intégrant les résultats de l'exercice 2018, les résultats globaux se présentent comme suit :

Résultats de l'exercice	excédent
fonctionnement	150 107,98 €
investissement	164 686,46 €
<b>solde global</b>	<b>314 794,44 €</b>

**DÉCISION**

**LE COMITÉ SYNDICAL,**

Sur la proposition du Président,

*Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 1612-12,*

*Vu le budget primitif pour l'exercice 2019 et sa décision modificative,*

*Vu le compte de gestion établi par M<sup>me</sup> Bernadette REICHERT, trésorière du PETR, au titre de l'exercice comptable 2019,*

après en avoir délibéré et l'unanimité,

**Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées au titre de l'exercice comptable 2019, admet les résultats de gestion 2019 suivants :**

- **excédent de fonctionnement : 104 059,45 euros**
- **excédent d'investissement : 35 040,09 euros**
- **excédent global de clôture : 139 099,54 euros**

Séance du mardi 11 février 2020 à 18 heures - Salle Sainte-Barbe - SÉLESTAT

**Délibération n° 2020-II-11 : ARRÊT DU COMPTE DE GESTION  
POUR L'EXERCICE BUDGÉTAIRE 2019 (suite)**

---

ainsi que les résultats globaux au 31 décembre 2018 suivants :


- excédent de fonctionnement : 150 107,98 euros
- excédent d'investissement : 164 686,46 euros
- excédent global de clôture : 314 794,44 euros

déclare que le compte de gestion dressé par la trésorière du pôle d'équilibre territorial et rural pour l'exercice 2019 n'appelle aucune observation ni réserve.

Affiché au siège du syndicat mixte le **14 février 2020**  
Déposé et enregistré en sous-préfecture de SÉLESTAT-ERSTEIN le **14 février 2020**  
Pour ampliation,

pour extrait conforme,

Le Président

  
Marcel BAUER